



- ✓ Prévention
- ✓ Défibrillateur
- ✓ Cinéma
- ✓ Tri des déchets et recyclage

TOUTE L'ACTU

Prévention :

La situation sanitaire actuelle nous demande de mettre à jour les coordonnées de chacune et de chacun d'entre nous, particuliers, entreprises, commerçants, ceci dans l'optique de faciliter la transmission d'informations importantes le plus rapidement et efficacement possible.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous retourner la fiche de liaison jointe, à la mairie lors des permanences, par courrier, mail, sms, ..., à votre convenance.



Défibrillateur :

Le défibrillateur a été installé sous le porche à l'entrée du Cinéma. En cas de besoin, il est accessible à tous. La majorité des membres du Conseil municipal et Renan Le Quentrec ont reçu une formation à son utilisation le vendredi 9 octobre 2020.

Vœux :

A notre grand regret, la situation sanitaire actuelle ne nous permet pas d'organiser la cérémonie des vœux, moment convivial de notre commune, qui avait été instauré par la précédente équipe municipale. Néanmoins, nous accompagnons ce bulletin d'un petit cadeau offert par votre

EDITORIAL



Olivier GIRET
Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En cette période difficile, nous voulons avoir une pensée pour notre centenaire, Blaisine LABAT, qui nous a quitté début décembre sans que la commune ait pu l'honorer du fait de la crise sanitaire.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, plusieurs cas de Covid19 sont à déplorer dans notre village, sans gravité, sans conséquences dramatiques pour le moment. Il nous faut donc redoubler de prudence et respecter les gestes barrières.

N'hésitez pas à rendre visite à nos commerces dits « non essentiels » afin de leur apporter votre soutien.

Dans ce contexte si particulier, le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

INFO

Les horaires de la permanence de la Mairie ont changé depuis le mardi 1^{er} septembre. Les permanences sont assurées depuis tous les **mardis de 16h00 à 19h30**.



Cinéma :

Le Lalano est fermé jusqu'à nouvel ordre suite à la crise sanitaire actuelle et à la blessure à un genou de son animateur, Renan Le Quentrec, blessure survenue en fermant le cinéma le 28 septembre dernier. Renan doit subir une intervention chirurgicale le 23 décembre. Nous lui souhaitons un bon rétablissement et nous vous informerons de la réouverture de notre complexe culturel.

Vous pouvez retrouver le programme sous <https://lallano.fr>

#Protégez-vous, #Protégez-nous, #Protégeons-nous.

Tri des déchets et recyclage :

Sur la commune de Lalanne-Trie, le ramassage des déchets ménagers est assuré par le **SMECTOM** (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) en points de propreté. Ces espaces sont fermés à clé et réservés aux habitants du village pour éviter les dépôts sauvages et limiter les incivilités. Pour rappel, les ordures ménagères doivent être jetées dans des sacs poubelles fermés dans les bacs verts, les emballages, quant à eux, doivent être mis en vrac dans la colonne à emballages. Depuis l'extension des consignes de tri, tous les emballages ménagers peuvent y être déposés. Pour le verre, bouteilles et bocaux, une autre colonne leur est dédiée. Pour les déchets autres que ménagers, il convient de les emmener à la déchetterie de Trie sur Baïse (gravats, encombrants, bois, piles, cartons, papier, déchets verts, ...).

Horaires d'ouverture de la déchetterie : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

La **Recyclerie du Plateau**, ouverte à Lannemezan en 2016 (place du Château), permet de donner une 2ème vie aux objets. Un local situé à la déchetterie de Trie est prévu pour récupérer vos objets en bon état (livres, meubles, bibelots, vaisselle, outils, matériel de puériculture, ...). Par contre, le textile et les chaussures sont à déposer dans les bornes du Relais dans des sacs fermés.

Mais comme le déchet le plus facile à éliminer est celui que l'on ne produit pas, il est essentiel de diminuer le poids de nos déchets grâce au compostage notamment, mais aussi en apposant un « Stop pub » sur la boîte aux lettres, ou en modifiant nos habitudes de consommation avec des achats locaux et non suremballés.

Pour avoir plus de précisions sur le sujet, nous joignons à ce bulletin le Guide des bonnes pratiques et des services du SMECTOM.

Site internet : <https://www.smectom-lannemezan.com>

<https://www.facebook.com/smectom.lannemezan/>



Infos pratiques

Mairie :

Tél : 05-62-35-67-34

Fax : 05-62-35-67-35

Courriel : commune-lalannetrie@orange.fr

Permanences : le mardi de **16h00 à 19h30**.

